

## PROCES-VERBAL

### ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

**DIMANCHE 28 JANVIER 2024 – 08h30**

📍 *Résidence Départementale*

*Bas du Fort, 97113 LE GOSIER*

---

**Présents** Voir Annexe – Feuille Présence

---

**Représentés** Voir Annexe – Feuille Absences

---

Après pointage et vérification des pouvoirs,

Avant d'ouvrir la séance, le Secrétaire général procède à la vérification du Quorum

Le Quorum est atteint car sont actuellement présents **60% des clubs** représentants **64,09% des voix.**

L'assemblée générale ordinaire est donc ouverte.

#### **1- Accueil des sociétaires et ouverture de l'Assemblée Générale ordinaire par le Secrétaire Général de la Ligue Guadeloupéenne de Football**

Le Secrétaire Général de la Ligue Guadeloupéenne de Football déclare l'ouverture de cette Assemblée Générale ordinaire.

#### **2- Mot de bienvenue du Président de la Ligue Guadeloupéenne de Football.**

Le Président accueille les sociétaires en leur souhaitant la bienvenue.

Avant de débiter cette assemblée, le Président a tenu à rendre hommage aux disparus par le biais d'une minute de silence.

### 3- Présentation et mots des invités

Le Secrétaire Général de la Ligue présente les différents invités, conviés à cette Assemblée Générale Ordinaire.

A quelques mois des Jeux Olympiques, le Président du CROSGUA, Monsieur Alain Sorèze a souhaité à l'ensemble des sociétaires ses meilleurs vœux pour cette année 2024 et rappelé le rôle important des collectivités au côté des instances sportives régionales afin de permettre une amélioration de leurs moyens.

Le directeur de la DRAJES, Monsieur Marc Lemercier remercie l'ensemble des acteurs du football pour la mise à disposition leurs services au sport.

Enfin, un troisième invité, le directeur de la culture et des Sports la Région Guadeloupe, Monsieur Harry MEPHON, s'est attelé à rappeler les relations et évolutions des conventions avec la Ligue.

### 4- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire du 6 août 2023

#### ➤ VOTE N°1

Le Secrétaire général invite l'Assemblée à se prononcer sur le procès-verbal de l'Assemblée Générale d'Août 2023.

VOTE N°1					
Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 6 août 2023					
N° du vote	Intitulé du vote	Bulletins Val. Exprimés	Voix Val. Exprimées	Bulletins Présents	Voix Présentes
1	VOTE N°1	35	261	44	314
Voix Pour	Voix Contre	Voix Abstention	Pourcentage Pour	Pourcentage Contre	Pourcentage Abstention
261	0	17	100,00%	0,00%	N/A

L'Assemblée Générale, adopte avec 100 % des suffrages exprimés le procès-verbal d'Août 2023.

## **5- Point financier**

### *a- Lecture du rapport financier par le trésorier et proposition d'affectation du résultat de l'exercice.*

Le Trésorier de la Ligue présente son rapport financier, il présente d'une part le rapport d'activité et dans un second temps les comptes annuels et l'affectation de résultat.

### *b- Présentation des comptes par l'expert-comptable*

Le Secrétaire Général de la Ligue invite l'expert-comptable présenter les comptes de la Ligue.

L'expert-comptable, Monsieur ADENET vient compléter le rapport du trésorier avec une présentation plus détaillée des comptes.

### *c- Lecture des rapports de mission commissaire aux comptes par le Commissaire aux comptes.*

Le Secrétaire Général de la Ligue invite le Commissaire aux Comptes présenter les comptes de la Ligue.

Le Commissaire aux Comptes, Monsieur Diakok rend compte de sa mission de commissariat et présente ses différents rapports à l'assemblée.

### *d- Réponse aux questions diverses en lien avec les comptes.*

Le Secrétaire Général répond aux questions envoyées par les clubs avant l'Assemblée Générale en lien avec les comptes.

### *e- Approbation des comptes VOTE N°2*

#### ➤ **VOTE N°2**

Le Secrétaire général invite l'Assemblée à se prononcer sur l'approbation des comptes présenté par l'expert-comptable.

VOTE N° 2					
Approbation des comptes					
N° du vote	Intitulé du vote	Bulletins Val. Exprimés	Voix Val. Exprimées	Bulletins Présents	Voix Présentes
2	VOTE N° 2	35	277	45	323
Voix Pour	Voix Contre	Voix Abstention	Pourcentage Pour	Pourcentage Contre	Pourcentage Abstention
250	27	13	90,25%	9,75%	N/A

L'Assemblée Générale, adopte avec 90,25 % des suffrages exprimés les comptes.

## 6- Renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes VOTE n°3

### ➤ VOTE N°3

VOTE N° 3					
Renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes					
N° du vote	Intitulé du vote	Bulletins Val. Exprimés	Voix Val. Exprimées	Bulletins Présents	Voix Présentes
3	VOTE N° 3	40	287	45	323
Voix Pour	Voix Contre	Voix Abstention	Pourcentage Pour	Pourcentage Contre	Pourcentage Abstention
278	9	22	96,86%	3,14%	N/A

L'Assemblée Générale, après avoir constaté l'expiration du mandat de M. Harry DIAKOK, commissaire aux comptes titulaire, décide de nommer avec 96,86 % des voix :

- en qualité de commissaire aux comptes titulaire la société DIAKOK ET ASSOCIES, dont le siège social est situé à Z.I. DE JARRY, 21 RUE FERDINAND FOREST 97122 BAIE-MAHAULT, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Pointe-à-Pitre sous le numéro 824 746 655, représentée par M. Harry DIAKOK, pour une durée de 6 exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2029 ;
- en qualité de commissaire aux comptes suppléant, DABRIOU REGIS AUDIT & EXPERTISE SAS, dont le siège social est situé 27B Centre commercial Le Pavillon, Rue Henri Becquerel, 97122 BAIE-MAHAULT, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Pointe-à-Pitre sous le numéro 818 620 551, représentée par M. Régis DABRIOU, pour une durée de 6 exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2029 ;

## 7- Présentation des lauréats du Brevet d'Educateur de Football et remise des diplômes.

**8- Présentation des lauréats des Trophées du Football 2022-2023 et remise des récompenses.**

**9- Clôture de l'Assemblée Générale Ordinaire par le Président de la Ligue Guadeloupéenne de Football.**

Le Président remercie l'ensemble des participants présents pour leur présence et clôt l'Assemblée générale ordinaire à 13h30.

Le président



Jean DARTRON

Le secrétaire général



Lucien GALVANI



*Pesyonéman ten nou !*